Villefranche-sur-Saône (69) : en France depuis 17 jours, un cambrioleur est rattrapé et frappé par des jeunes du quartier. Il est condamné à quatre mois de prison et à une ITF de deux ans

27/08/2025 à 11h15

Un homme de 22 ans a été condamné le 11 août dernier après une tentative de cambriolage à Villefranche-sur-Saône (Rhône). Le parquet avait requis huit mois de prison ferme. Par l'intermédiaire d'un interprète, le prévenu a contesté les faits à l'audience, affirmant être victime d'un malentendu.

Le tribunal a finalement condamné le jeune homme à quatre mois de prison, assortis d'un maintien en détention. Il a également été frappé d'une interdiction de séjour sur le territoire français pour une durée de deux ans. Ça faisait seulement 17 jours qu'il était en France.

Ce soir-là, une famille s'était rendue dans le domicile pour nourrir l'animal de compagnie en l'absence des propriétaires partis en vacances. À leur arrivée, ils ont découvert que la baie vitrée avait de nouveau été fracturée. À l'intérieur, les pièces étaient en désordre et l'individu se trouvait toujours sur place.

Une confrontation a eu lieu au moment de la découverte. Après avoir poussé la femme qui avait son enfant dans les bras et s'être battu avec son mari, le cambrioleur a alors tenté de

s’enfuir et s’est jeté par la fenêtre du premier étage pour prendre la fuite dans le jardin. Sa course n’a pas été longue : **il a été rattrapé et maîtrisé par plusieurs personnes du quartier, avant d’être finalement remis aux forces de l’ordre. Blessé et le bras en écharpe, il présentait encore des séquelles lors de son audience en comparution immédiate. […]**

Lyon Mag